

• (8.50 p.m.)

[Français]

M. Marcel Roy (Laval): Monsieur l'Orateur, est-ce que je puis demander à mon . .

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): L'honorable député de Laval invoque-t-il le Règlement?

M. Roy (Laval): Oui, monsieur l'Orateur.

A titre de membre du «rump», comme on nous désigne dans ce coin-ci de la Chambre, puis-je demander à mon honorable collègue s'il a lu la déclaration du président de la Chambre de Commerce du Canada, M. Lynch, concernant le budget?

[Traduction]

M. Nielsen: Ma foi, je ne saurais blâmer mon honorable ami parce que sa confusion et son ignorance ne dépassent pas celles du ministre et du gouvernement qui ont présenté le budget actuel. Voilà ceux qui, il n'y a pas tellement d'années, estimaient que le pays était menacé d'un désastre fiscal imminent, sur le bord d'un insondable précipice.

M. Roy (Laval): Durant le règne de Diefenbaker.

M. Nielsen: Tout juste. Chacun d'entre eux critiquait ces années et les budgets déficitaires. Cette année, nous nous enlisons toujours davantage. Où en sommes-nous? Devant le plus imposant déficit dans l'histoire du pays. Le gouvernement enregistre des records chaque jour. Il vient d'établir le record pour un déficit: 790 millions de dollars. C'est énormément plus que sous le règne de Diefenbaker. Simultanément, le coût de la vie n'a jamais été aussi élevé et les impôts aussi lourds dans toute l'histoire du pays. La belle époque! Le gouvernement devrait participer aux Jeux olympiques; il décrocherait une médaille d'or. Le déficit de 790 millions ne comprend pas le déficit de l'Expo ni le déficit de l'assurance frais médicaux, qui ont été camouflés.

Au cours de l'année prochaine, nous allons porter au budget un nouveau déficit de 600 ou de 700 millions de dollars compte tenu de toutes les dépenses encore à comptabiliser, parce que, une fois de plus, on n'a pas fait entrer en ligne de compte les frais globaux du régime d'assurance frais médicaux ni le plein déficit d'Expo. Nous avons vu, nous voyons tous les jours, des procédés bizarres et surprenants qui entraîneraient la radiation de tout comptable professionnel; le gouvernement cherche avec frénésie et par tous les moyens à déguiser la vérité sur sa gabegie

fiscale, à camoufler les véritables dimensions du plus grand déficit de notre histoire et les chiffres trompeurs de ses prévisions budgétaires qui ont soulevé dans la presse un tollé général.

Pendant ce temps-là, le gouvernement allait sur le marché tous les deux jours pour demander humblement des prêts en espèces au moyen de bons du Trésor à court terme, ce qui a fait monter les taux d'intérêt à des niveaux dangereux et sans précédent.

M. Roy (Laval): C'est ridicule.

M. Nielsen: Ridicule, dites-vous?

Une voix: La guerre au Vietnam.

M. Nielsen: Cela donne une idée des connaissances financières de nos amis du déversoir là-bas.

L'hon. M. Hees: Il finira par devenir l'adjoint exécutif de M. Benson.

M. Nielsen: L'honorable représentant devrait être promu tout de suite; il ne pourrait faire pire que le ministre actuel.

Ils ont maintenu cet impôt inique sur les habitations, privant ainsi tous les jeunes ménages canadiens d'un privilège légitime, celui de vivre sous un toit à eux. Nous avons une taxe de vente sur les matériaux de construction et j'oublie de dire que non seulement le Canada a le coût de la vie le plus élevé, il a aussi les taux d'intérêt les plus élevés du monde; encore une médaille d'or à son actif. Que s'est-il passé? En mettant des bâtons dans les roues à l'industrie du bâtiment le gouvernement—ces messieurs du gouvernement devraient avoir honte et se cacher—a forcé les jeunes couples canadiens à installer leur ménage sur la banquette arrière de leur automobile. Comme le prix des automobiles monte à la suite du nouvel accord sur l'automobile, ils vont se trouver encore plus à l'étroit. Cela serait très drôle si ce n'était pas en même temps tragique. Or, cette tragédie est le résultat direct des politiques du gouvernement.

J'ai entendu le préopinant parler de la régie des loyers. Nous qui demeurons dans le Nord aimerions bien avoir quelque chose à régir. Outre ces tragédies, il faut tenir compte des droits des jeunes Canadiens qui doivent pouvoir accéder à la propriété. A mon avis, c'est la pire tragédie attribuable aux politiques du gouvernement.

Et nous fondions sur lui de si grands espoirs. L'honorable préopinant a évoqué la pieuvre—il n'a pas employé ce terme, mais je